



---

## École Saint-Bernard de Gascons Conseil d'établissement

### Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> séance du conseil d'établissement de l'école Saint-Bernard tenue à Gascons le mardi 4 octobre 2022

**Sont présentes :** M<sup>mes</sup> Anne-Claude Poirier  
Marilyn Moreau  
Jo-Annie Brotherton  
Stéphanie Beauchamp  
Line Lebrun  
Marie-Pier Beaudin

**Sont absentes :** M<sup>mes</sup> Jenny Duguay  
Mylène Parisé  
Louisette Allain  
Isabelle Cyr

**CE-01-10-001 Ouverture de la réunion et mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 18 h 05. La directrice, M<sup>me</sup> Anne-Claude Poirier, souhaite la bienvenue à tous les membres.

**CE-01-10-002 Présence et vérification du quorum**

M<sup>me</sup> Anne-Claude Poirier constate le quorum.

**CE-01-10-003 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour par M<sup>me</sup> Anne-Claude Poirier.

*Adopté par M<sup>me</sup> Stéphanie Beauchamp*

**CE-01-10-004 Nomination**

- **Présidente :** M<sup>me</sup> Line Lebrun propose M<sup>me</sup> Jo-Annie Brotherton au poste de présidente et cette dernière accepte.
- **Vice-présidente :** M<sup>me</sup> Jo-Annie Brotherton propose M<sup>me</sup> Jenny Duguay au poste de vice-présidente et cette dernière accepte.
- **Secrétaire :** M<sup>me</sup> Line Lebrun propose que le mandat soit partagé entre M<sup>me</sup> Marilyn Moreau et M<sup>me</sup> Mylène Parisé. Celles-ci acceptent.

- **Membre de la communauté :** M<sup>me</sup> Marie-Pier Beaudin propose M<sup>me</sup> Isabelle Cyr comme membre de la communauté et cette dernière accepte.
- **Représentante des parents :** M<sup>me</sup> Stéphanie Beauchamp propose M<sup>me</sup> Jo-Annie Brotherton comme représentante des parents et cette dernière accepte. La première rencontre du Comité de parents se tiendra le 25 octobre prochain.

**CE-01-10-005 Modalités des rencontres**

- M<sup>me</sup> Anne-Claude Poirier propose cinq rencontres en présentiel d'une durée d'une heure à une heure quinze minutes chacune. En cas de suspension de cours en après-midi ou à de mauvaises conditions météorologiques ne permettant pas une rencontre en présentiel, la rencontre sera reportée.
- Dates des prochaines rencontres : 5 décembre 2022, 13 février 2023, 3 avril 2023 et 5 juin 2023.
- M<sup>me</sup> Poirier informe le conseil que les membres oublient de confirmer leur présence par courriel. M<sup>me</sup> Jo-Annie Brotherton propose de créer un groupe Messenger afin de partager les dates des rencontres et de confirmer la présence des membres.

*Adopté par M<sup>me</sup> Marie-Pier Beaudin*

**CE-01-10-006 Horaire et modalités des communautés pédagogiques des enseignantes**

M<sup>me</sup> Anne-Claude Poirier informe les membres que les enseignantes participent à une communauté d'apprentissage pédagogique (CAP) et qu'elles enseignent trois minutes de plus par jour. Cette modalité permet de libérer quatre après-midis pendant l'année scolaire afin que les enseignantes puissent se rencontrer et réfléchir à nos pratiques pédagogiques. Lors de ces après-midis, le service de garde sera ouvert et gratuit pour les usagers.

Dates des CAP :

- Jeudi 24 novembre 2022
- Jeudi 16 mars 2023
- Jeudi 20 avril 2023
- Jeudi 18 mai 2023

*Adopté par M<sup>me</sup> Stéphanie Beauchamp*

**CE-01-10-007 Première communication aux parents**

M<sup>me</sup> Anne-Claude Poirier précise que la première communication sera distribuée dans le sac d'école des enfants le jeudi 13 octobre 2022. Les enseignantes seront disponibles pour répondre aux questions des parents. Trois bulletins sont à prévoir pour la prochaine année scolaire, soit en novembre, mars et juillet.

**CE-01-10-008 Ajout d'un arrêt pédagogique en mars 2022**

M<sup>me</sup> Anne-Claude Poirier mentionne qu'un arrêt pédagogique flottant a été déterminé par le personnel de l'école et que la date est fixée au 6 mars 2023. Le service de garde sera ouvert alors une période d'inscription est à prévoir.

**CE-01-10-009 Budget du conseil d'établissement**

M<sup>me</sup> Anne-Claude Poirier explique que le budget du C.E. peut servir à répondre à des frais de déplacement ou des frais de garde en cas de besoin. Pour la dernière rencontre du conseil, les membres désirent qu'une partie du budget allouée soit pour une sortie au restaurant.

**CE-01-10-010 Mot de la représentante du service de garde**

M<sup>me</sup> Anne-Claude Poirier confirme que les activités du service de garde se déroulent très bien. Le nombre d'enfants dépasse le ratio d'une seule éducatrice (1 pour 20). M<sup>me</sup> Yzabelle Deschamps se joint à M<sup>me</sup> Louise Allain afin d'assurer un service efficace lors des midis et après l'école.

Le service de garde ne sera pas ouvert lors des tempêtes. Il y a eu moins de si inscriptions. Au courant de l'année, le besoin sera réévalué.

**CE-01-10-011 Mot des enseignantes**

- M<sup>me</sup> Line Lebrun mentionne que la journée d'accueil fut appréciée. Cependant, l'aréna n'était pas un lieu idéal pour le déroulement d'une telle journée. Les enfants s'attroupaient dans les structures gonflables ce qui rendait la surveillance plus difficile. De plus, les activités offertes par « Madame Lulu Berlué » sont moins innovantes, ce qui baisse l'intérêt des enfants et du personnel de l'école. L'équipe-école envisagera une nouvelle formule pour l'année prochaine. Il est précisé que les activités qui se déroulent à l'extérieur dans la cour de l'école demeurent un choix intéressant. Les enfants se dispersent un peu partout sur le site pour jouer à des jeux variés. La surveillance est plus facile et plus efficace. Il est proposé que l'inscription et l'accueil se fassent dans la même journée.
- Les enfants ont adoré la journée privilège qui s'est déroulée à la fin du mois de septembre.
- Lors de la journée nationale de la vérité et de la réconciliation du 30 septembre 2022, les enfants ont réalisé de belles activités thématiques. Ils ont écrit de belles pensées pour les mamans autochtones décédées et ils ont fabriqué des capteurs de rêve.

**CE-01-10-012 Affaires nouvelles**

- Les Petits Cuistots sont de retour à l'école. Quatre ateliers seront offerts à tous les enfants (préscolaire à la 6<sup>e</sup> année). Les produits régionaux seront à l'honneur. C'est l'organisme « Produire la santé » qui s'occupe du projet.
- Des modifications ont été apportées à l'horaire de l'école. Les cours se terminent maintenant à 15h10 et le départ des autobus a lieu à 15h15. Ce

décalage de la plage horaire désorganise certains parents qui doivent maintenant recourir au service de garde. Les frais du service de garde sont fixés à l'heure. Des solutions seront envisagées pour accommoder ces parents afin qu'ils puissent bénéficier du service de garde selon leur besoin (moins d'une heure) à moindre coût.

- M<sup>me</sup> Marie-Pier Beaudin se préoccupe de la sécurité dans l'aire de stationnement. Il y a beaucoup plus de voitures cette année. Une signalisation est à prévoir pour déterminer les aires principales:
  - Aire pour les enfants qui arrivent à pied;
  - Aire pour les voitures des parents;
  - Aire pour les autobus;
  - Aire pour le personnel de l'école.
  
- M<sup>me</sup> Jo-Annie Brotherton propose les services de Monsieur Trevor Buttle pour la production des affiches de signalisation.

**CE-01-10-013    Levée de l'assemblée**

La levée de l'assemblée est proposée par M<sup>me</sup> Stéphanie Beauchamp à 18 h 45.

---

Marilyn Moreau, secrétaire de réunion

---

Anne-Claude Poirier, directrice